

HOMMAGE AUX RÉSISTANTS INTERNÉS À MONTLUC FUSILLÉS AU STAND MILITAIRE DE LA DOUA



Photo Claude Rolland

NÉCROPOLE NATIONALE DE VILLEURBANNE
Cérémonies du 21 février 2014 et du 12 mars 2015



ARM - 11, rue Laurent-Vibert, 69006 Lyon - rescapesdemontluc.fr
© Fonds BGA Permezol/Association des rescapés de Montluc



D'octobre 1943 à juillet 1944, 88 résistants internés à Montluc - dont 9 jeunes Luxembourgeois et 10 inconnus- sont, après jugement et condamnation à mort par le tribunal allemand, exécutés sur le stand de tir du camp militaire de La Doua, à Villeurbanne.

En 2014, l'ARM a initié la tenue d'une cérémonie annuelle d'hommage à ces morts, oubliés des manifestations...







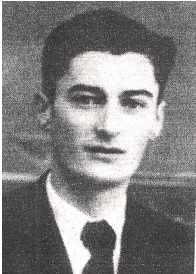


L'an dernier, la cérémonie avait mis l'accent sur 3 résistants fusillés, jour pour jour, 70 ans auparavant, le 21 février 1944 : Pierre Colin, Louis Maurel et Maurice Popouneau. Hommage avait été également rendu au Frère Benoît, inlassable chercheur de l'identité des victimes, à Jacques Cassone, résistant dont le nom a pu être ajouté sur la stèle des martyrs, à l'initiative de l'ARM et grâce à la décision sur pièces du préfet Jean-François Carencio, ainsi qu'à 9 jeunes résistants luxembourgeois, dont la trace de l'exécution à la Doua avait été découverte par l'ARM, grâce à un document conservé au CHRD.










En 2015, la commémoration a particulièrement mis à l'honneur le Maquis de Beaubery (Saône-et-Loire) dont 16 membres ont été fusillés le 1er février 1944.









Inauguré en 1954, sur un ancien terrain militaire, le cimetière militaire national de La Doua contient plus de 6 300 tombes où reposent les dépouilles de soldats ou résistants, Français ou étrangers, tous « **Morts pour la France** » au cours de la Première et Seconde guerres mondiales, ainsi que de militaires des contingents tués en Indochine (1946-1954), en Algérie (1954-1962) et au Liban (1975-1983).





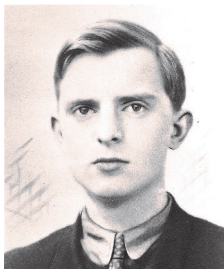












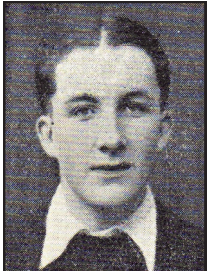

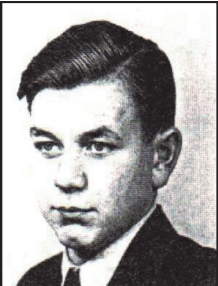
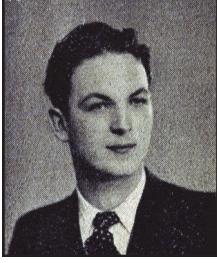



88 VICTIMES (Octobre 1943 - juillet 1944)

<p>Roger ABBAL</p>  <p>21 ans, fusillé le 24/4/44, célibataire, étudiant, agent de la Résistance, <i>AS et MUR</i>, de Bédarieux.</p>	<p>Louis BACO</p> <p>44 ans, fusillé le 2/4/44, marié, cheminot, agent de la Résistance, (FFC), de Perpignan.</p>	<p>Pierre BAIZET</p>  <p>44 ans, fusillé le 5/5/44, célibataire, chaudronnier, agent de la Résistance, Réseau <i>Bellon</i>, de Lyon.</p>	<p>Henri BARDIN</p> <p>40 ans, fusillé le 21/12/43, célibataire, tourneur, agent des <i>Groupes francs Libération/AS</i>, de Lyon.</p>
<p>Georges BERNARD</p>  <p>23 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, mouleur, maquisard de Beaubery, de Lyon.</p>	<p>Pierre BIOU</p> <p>28 ans, fusillé le 11/1/44, célibataire, employé de commerce, agent de la Résistance, Réseau <i>Buckmaster (SOE)</i>, de Toulouse.</p>	<p>Charles BLANC</p>  <p>40 ans, fusillé le 7/4/44, marié, 3 enfants, guide de haute-montagne, agent du Réseau <i>Alliance</i>, de Chaumont.</p>	<p>Maurice BONNEVIALLE</p> <p>31 ans, fusillé le 16/2/44, marié, 3 enfants, menuisier, agent de la Résistance, <i>Combat et AS</i>, d'Izieux-la-Varizelle.</p>
<p>Henri BOUJARD</p>  <p>29 ans, fusillé le 14/2/44, célibataire, cultivateur, Maquisard, (groupe FTPF de Féternes), de Haute-Savoie</p>	<p>Yves BUSSET</p> <p>22 ans, fusillé le 4/1/44, célibataire, transporteur, agent de la Résistance, <i>AS et maquis de Beaubery</i>, de Podensac.</p>	<p>Jacques CASANOVA</p> <p>22 ans, fusillé le 23/12/43, célibataire, ébéniste, Maquisard, du camp de Tréminis, de Cannes.</p>	<p>Jacques CASSONE</p>  <p>32 ans, fusillé le 19/4/44, marié, 2 enfants, garçon de navire, agent de l'<i>Armée secrète</i>, de Marseille.</p>
<p>Pierre CHARMOILLE</p>  <p>25 ans, fusillé le 7/12/43, célibataire, chauffeur, agent de la Résistance, de Pontarlier.</p>	<p>Pierre COLIN</p>  <p>44 ans, fusillé le 21/2/44, marié, 2 enfants, aviateur, agent de l'<i>Armée secrète</i>, de Montpellier.</p>	<p>Marcel COMBE</p>  <p>49 ans, fusillé le 5/5/44, marié, comptable, résistant FTPF, d'Avignon.</p>	<p>André COUTELLIER</p> <p>23 ans, fusillé le 23/12/43, célibataire, employé de banque maquisard, du camp de Tréminis, de Saint-Egrève.</p>

<p>André CROIZET</p>  <p>17 ans, fusillé le 2/10/43, célibataire, matelot de la Marine, agent des FTPF, de Clermont-Ferrand.</p>	<p>Roger CROS</p> <p>22 ans, fusillé le 22/5/44, célibataire, agriculteur, agent de la Résistance (AS), de Montpellier.</p>	<p>Paul CUNQ</p>  <p>20 ans, fusillé le 1/6/44, célibataire, élève officier-radio, agent de la Résistance, <i>Combat</i>, Réseau <i>Coty</i>, de Palavas-les-Flots.</p>	<p>Claudius DESCHAMPS</p>  <p>36 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, cheminot, maquisard de Beaubery, de Lyon.</p>
<p>Fleury DESSAIGNE</p> <p>46 ans, fusillé le 29/11/43, célibataire, menuisier, agent de la Résistance, Groupes francs, de Saint-Etienne</p>	<p>Jean DORVAL</p>  <p>37 ans, fusillé le 11/1/44, célibataire, vérificateur des Douanes, agent de la Résistance, <i>France libre</i>, SOE, de Lyon.</p>	<p>Bruno FACCIO</p>  <p>17 ans, fusillé le 22/5/44, célibataire, apprenti fraiseur, agent des Groupes francs de l'<i>Armée secrète</i>, de Grenoble.</p>	<p>René FAGET</p> <p>20 ans, fusillé le 1/6/44, célibataire, tôlier, agent de la Résistance, <i>Armée secrète</i>, de Béziers.</p>
<p>Raymond FALAIZE</p>  <p>21 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, marin, maquisard de Beaubery, de Bois-d'Arcy</p>	<p>Claudius FAY</p> <p>33 ans, fusillé le 19/1/44, ouvrier métallurgiste, agent de la Résistance, de Saint-Etienne.</p>	<p>Justin GACH</p> <p>33 ans, de nationalité polonaise, fusillé le 13/11/43, célibataire, mineur de fonds, agent de la Résistance, de Saint-Etienne.</p>	<p>Jean-Baptiste GARDENET</p>  <p>22 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, étudiant, maquisard de Beaubery, de Mâcon.</p>
<p>Louis GARNIER</p> <p>26 ans, fusillé le 13/11/43, célibataire, parachutiste, agent de la Résistance, de Retournac.</p>	<p>Georges GENEVOIS</p>  <p>21 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, ajusteur, maquisard de Beaubery, de Paray-le-Monial.</p>	<p>Louis, Georges GIRARD</p> <p>20 ans, fusillé le 11/4/44, célibataire, comptable, ou étudiant (?), agent de la Résistance, FTPF, de Gélénard.</p>	<p>Louis, Robert GIRARD</p>  <p>18 ans, fusillé le 6/1/44, célibataire, dessinateur, agent de la Résistance, (corps franc mobile), de Lyon.</p>

<p>Louis GRANJON</p> <p>32 ans, fusillé le 13/11/43, marié, chauffeur, ou commis boucher (?) agent de la Résistance, Réseau <i>Buckmaster</i>, de Saint-Etienne.</p>	<p>Lucien GUILLOUX</p>  <p>38 ans, fusillé le 1/2/44, marié, 4 enfants, boulanger, maquisard de Beaubery, de Beaubery;</p>	<p>Marcel HIRBEC</p> <p>23 ans, fusillé le 3/7/44, célibataire, électricien, maquisard de Beaubery, de Bois-d'Arcy.</p>	<p>Louis HOUZET</p> <p>37 ans, fusillé le 13/11/43 marié, 1 enfant, fondeur, agent de la Résistance, FTPF, de Lancié.</p>
<p>Maurice KORSEC</p> <p>19 ans, fusillé le 2/10/43, célibataire, tailleur, résistant (FTP-MOI) de Marseille.</p>	<p>Francis LAGARDÈRE</p>  <p>21 ans, fusillé le 23/12/43, célibataire, étudiant, maquisard du camp de Tréminis, de Lourdes.</p>	<p>Louis MAUREL</p> <p>37 ans, fusillé le 21/2/44, marié, 2 enfants, ingénieur en chef des poudres, agent de l'<i>Armée secrète</i>, de Montpellier.</p>	<p>Jacques MAUTRET</p> <p>17 ans, célibataire, fusillé le 4/2/44, mécanicien réglleur, agent de l'<i>Armée secrète</i>, de Lyon.</p>
<p>Lucien MAZAUD</p>  <p>20 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, frère de Michel, étudiant, maquisard de Beaubery, de Lyon.</p>	<p>Michel MAZAUD</p>  <p>23 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, étudiant, maquisard de Beaubery, de Lyon.</p>	<p>Henri MAZUIR</p>  <p>24 ans, fusillé le 21/12/43, marié, électricien, agent de <i>Franc-Tireur</i>, de Lyon.</p>	<p>Émile MERCIER</p> <p>32 ans, fusillé le 29/11/43, marié, 3 enfants, concierge, résistant, (SOE, Réseau <i>Buckmaster</i>), de Saint-Etienne.</p>
<p>Paul MEYER</p>  <p>39 ans, fusillé le 1/2/44, marié, 2 enfants, sous-officier, commandant du maquis de Beaubery, de Mâcon.</p>	<p>Jean MICHENOT</p> <p>22 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, instituteur, maquisard de Beaubery, de Fouras.</p>	<p>Philibert MOREL</p>  <p>22 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, cultivateur, maquisard de Beaubery, de Reyssouze.</p>	<p>Pierre PASCAL</p>  <p>22 ans, fusillé le 4/1/44, célibataire, chauffeur, agent des FTPF, de Saint-Genest-Lerpt.</p>

<p>Joseph PEPIN</p> <p>39 ans, fusillé le 29/11/43, marié, 2 enfants, coiffeur, puis mineur, agent de la Résistance, <i>Libération</i>, de Saint-Etienne.</p>	<p>Maurice PERCET</p>  <p>39 ans, fusillé le 21/12/43, marié, 2 enfants, imprimeur, agent de <i>Franc-Tireur</i>, de Lyon.</p>	<p>Jean-Pierre PERCET</p>  <p>73 ans, fusillé le 21/12/43, père de Maurice, imprimeur, agent de <i>Franc-Tireur</i>, de Lyon.</p>	<p>René PERROCHON</p> <p>23 ans, fusillé le 23/12/43, enseignant, maquisard, du camp de Tréminis, du Havre.</p>
<p>Robert PIAROUX</p> <p>18 ans fusillé le 2/10/43, célibataire, manœuvre, agent FTPF, de Clermont-Ferrand.</p>	<p>René PINGUET</p> <p>21 ans fusillé le 23/12/43, célibataire, aspirant à l'Ecole navale, maquisard du camp de Tréminis, de Montluçon.</p>	<p>Alexandre PIQUET</p>  <p>21 ans, fusillé le 24/4/44, célibataire, mineur de fonds, résistant (<i>AS, MUR</i>), de Camplong.</p>	<p>Joseph PLANES</p> <p>45 ans, fusillé le 2/2/44, marié, cheminot, agent de la Résistance, FFCI, de Perpignan.</p>
<p>Paul PONCHON</p> <p>20 ans, fusillé le 13/11/43, célibataire, cuisinier, agent de la Résistance, (<i>Combat, AS, MUR</i>), de Lyon.</p>	<p>Maurice POPOUNEAU</p>  <p>32 ans, fusillé le 21/2/44, marié, 1 enfant, aviateur, agent de l'<i>Armée secrète</i>, de Montpellier.</p>	<p>Bruno QUINCHEZ</p>  <p>21 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, étudiant, maquisard de Beaubery, de Lyon.</p>	<p>Marcel RENARD</p>  <p>22 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, postier, maquisard de Beaubery, de Saint-Clément-lès-Mâcon.</p>
<p>Louis RICARD</p> <p>30 ans, fusillé le 13/11/43, célibataire, tourneur, agent de la Résistance, (FTPF), de Saint-Etienne.</p>	<p>Luc RICCI</p>  <p>32 ans, fusillé le 4/1/44, marié, 1 enfant, mécanicien, agent des FTPF, de Villeurbanne.</p>	<p>René RICHARD</p>  <p>21 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, ajusteur, maquisard de Beaubery, de Levallois-Perret.</p>	<p>Jean SANTOPIETRO</p>  <p>23 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, tanneur, maquisard de Beaubery, de Pierre-Bénite.</p>

<p>Raymond SORDET</p>  <p>23 ans, fusillé le 31/5/44, célibataire, étudiant, agent de l'Armée secrète, de Bourg-en-Bresse.</p>	<p>Henri - Michel THOMAS</p> <p>16 ans, fusillé le 4/2/44, employé de Bourse, agent de l'Armée secrète, et au sein de <i>Fer national</i>, de Lyon.</p>	<p>Paul TOURETTE</p> <p>20 ans, fusillé le 31/5/44, célibataire, aide-comptable, agent de la Résistance, Réseau <i>Charette</i>, de Nice.</p>	<p>Antonin TRIVINO</p>  <p>21 ans, fusillé le 1/2/44, célibataire, verrier, maquisard de Beaubery, de Vénissieux.</p>
<p>René VILLARET</p> <p>21 ans, fusillé le 22/5/44, célibataire, boucher, agent de la Résistance, maquisard de La Vacquerie de Montpellier.</p>	<p>4 inconnus, fusillés le 2/10/43, 1 Inconnu, fusillé le 6/1/44, 2 inconnus, fusillés le 14/2/44, 1 inconnu, fusillé le 21/2/44, 1 inconnu, fusillé le 22/5/44, 1 inconnu, fusillé le 1/6/44.</p>	 <p>LES LUXEMBOURGEOIS</p> 	<p>Aloÿse FLAMMANG</p>  <p>22 ans, fusillé le 7/2/44, d' Esch-sur-Alzette.</p>
<p>Jean FLAMMANG</p>  <p>22 ans, fusillé le 7/2/44, d'Esch-sur-Alzette.</p>	<p>Nicolas HORNICK</p>  <p>24 ans, fusillé le 7/2/44, de Koerich.</p>	<p>Alex JACQUEMIN</p>  <p>22 ans, fusillé le 7/2/44, d'Esch-sur-Alzette.</p>	<p>Nicolas MAJERUS</p>  <p>22 ans, fusillé le 7/2/44, de Strassen.</p>
<p>François MARX</p>  <p>22 ans, fusillé le 7/2/44, de Schifflange.</p>	<p>Marius MEURER</p>  <p>23 ans, fusillé le 7/2/44, de Dudelange.</p>	<p>Pierre STEIN</p>  <p>24 ans, fusillé le 7/2/44, d'Alzingen.</p>	<p>Jean-Pierre THULL</p>  <p>22 ans, fusillé le 7/2/44, d'Esch-sur-Alzette.</p>

INTRODUCTION A LA CÉRÉMONIE DE 2014



Quelques semaines après la libération de la prison de Montluc, le 24 août 1944, des rescapés, hommes et femmes, décidèrent généreusement de créer une association, en vue d'aider les familles des victimes, mais aussi celles des déportés, toujours dans les camps de concentration, s'ils n'étaient pas déjà morts.

Également, l'ARM avait vocation à perpétuer le souvenir des souffrances des résistants, des Juifs et des raflés, odieusement entassés par la Gestapo à Montluc, sous la terrible surveillance de la Wehrmacht. « *Se souvenir et agir* », telle était la devise affichée des pères et mères fondateurs, telle est, toujours, celle de leurs continuateurs, soixante-dix ans plus tard.

Par sa présence le 9 janvier dernier à la préfecture de région, puis ici même, à La Doua, l'ARM a témoigné de son attachement au souvenir de Victor Basch, non interné à Montluc, dirigeant de la Ligue des droits de l'Homme, résistant rattrapé par son ascendance juive, odieusement assassiné avec sa femme Ilona par des agents de la Collaboration. De même, les 26 et 27 janvier derniers, l'ARM a participé aux cérémonies de commémoration de la libération du camp d'Auschwitz. Le 14 février dernier, avec l'inauguration à Cluny de son exposition « Des habitants de Saône-et-Loire à Montluc, prison régionale de la Gestapo », l'ARM a rendu hommage à des résistants et à des raflés, soit massacrés, soit déportés. Et le 1^{er} mars prochain, par une nouvelle exposition, elle honorera la mémoire des Juifs et des résistants du 6^e arrondissement de Lyon, arrêtés en 1943-1944, internés à Montluc, la plupart massacrés ou déportés. Jusqu'à la fin de l'année 2014, l'ARM célébrera avec ardeur le 70^{ème} anniversaire de sa fondation.

Ce jour, elle honore le sacrifice de 79 résistants français et de 9 résistants luxembourgeois, arrêtés à Lyon et dans ses environs, aux maquis et dans la région de Montpellier, jugés et condamnés à mort par le tribunal allemand du commandant du territoire d'armée France sud, internés à Montluc et exécutés ici, en 1943 ou 1944. Leur mort fut la conséquence de leur engagement volontaire, celle d'un risque librement consenti...

Les résistances, puis la Résistance furent un fabuleux arc-en-ciel dans la pénombre d'un univers cataclysmique. Sans que cette énumération soit exhaustive, il est juste de citer les noms de cette palette de Mouvements et Réseaux qui, en zone sud, fut l'Honneur de la France asservie :

Le Réseau Action, l'Armée secrète, le Réseau Alliance, le Réseau Brutus, le bataillon Carmagnole (organe de la Main d'Œuvre immigrée), Combat, Le Coq enchaîné, le Réseau Dupleix, Les Forces unies de la jeunesse, Les Forces unies de la jeunesse patriotique, Franc-Tireur, Francs-Tireurs partisans français, France d'Abord, Le Front national de lutte pour l'indépendance de la France, le Réseau Gallia, L'insurgé, le Réseau Jade-Fitzroy, Libération-sud, le Réseau Marco-Polo, Les Mouvements unis de la Résistance, le Réseau Phalanx, Le Témoignage chrétien, L'Union de la jeunesse juive, L'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide...

République, prends garde d'oublier, d'ignorer tes filles et fils inconnus qui ont volontairement résisté au nazisme.

Souviens-toi que, pendant l'Occupation, l'esprit de résistance ne brilla pas vraiment dans les cerveaux, mais que sa flamme ardente réchauffa les cœurs des Français désespérés.

*Le vent souffle sur les tombes
La liberté reviendra
On nous oubliera
Nous resterons dans l'ombre.*

Cette strophe de *La Complainte du partisan* résonne aujourd'hui douloureusement, il faut bien le dire, dans la tête des résistantes et des résistants, dans celle des veuves et des orphelins des résistants fusillés, dans celle des veuves et des orphelins des résistants massacrés, dans celle des veuves et des orphelins des résistants morts en déportation. Aux seuls grands hommes, la République ne peut être reconnaissante. Sans la Résistance intérieure, il n'y eut ni Conseil national de la Résistance, ni Forces françaises de l'intérieur, ni reconnaissance internationale de la France parmi les vainqueurs. Les résistantes, les résistants furent celles et ceux par qui le mot « Honneur », avec un h majuscule, prit tout son poids, tout son sens, parce que, à la fois discoureurs et acteurs, s'offrant aux coups, ils furent les témoins qui, par humanité, acceptaient l'éventualité de se faire égorger.

Bruno PERMEZEL



HOMMAGE À JACQUES CASSONE

(1912-1944)

L'ARM toujours se souvient et agit, vous pouvez en témoigner madame Denise Cassone-Sainati. Car malgré vos demandes réitérées au cours de ces dernières années, vous ne pouviez, faute de documents pro-



bants, obtenir de l'Administration que les prénom et nom de votre père, exécuté ici, soient gravés sur la stèle à la mémoire des martyrs.

Voici pourquoi l'ARM prit l'affaire en main courant 2012. Après avoir obtenu le dossier de votre père auprès du Bureau des archives des victimes des conflits contemporains, elle put récupérer la preuve de votre affirmation et adresser un argumentaire détaillé au préfet de région, préfet du Rhône. Grâce à la diligence de son chef de cabinet et à celle de Michel Lestrade, responsable de la Nécropole, votre père figure désormais parmi la liste des martyrs de La Doua.

Né le 2 septembre 1912, à Venise, Jacques Cassone, installé à Marseille, s'y marie en 1938. De son union, naît une fille, prénommée Denise. Garçon de navire, il milite dans les rangs du Parti communiste français.

D'après son certificat d'appartenance aux FFI, il rejoint début 1941 l'organisation qui va devenir l'*Armée secrète*. Agent du secteur de Marseille, il devient chef de groupes francs. À la suite d'un attentat perpétré le 3 mars 1942 contre un train de permissionnaires allemands, il est interpellé à Marseille par des Français, au double motif d'une tentative de sabotage et d'une non-dénonciation d'attentat. En détention à la prison Chave jusqu'au 20 mars 1942, il est, ce jour-là, conduit au Fort Saint-Nicolas.

Livré le 13 août 1943 à la Gestapo, il est alors transféré à la prison de Montluc, pour être jugé par le tribunal du territoire d'armée France sud, siégeant à proximité.

Cette juridiction allemande le condamne à mort le 11 avril 1944. Le 19 avril suivant, il est exécuté ici, sur le stand de tir de La Doua.

Bruno PÉRMEZEL



HOMMAGE AU COMMANDANT PIERRE COLIN (1900-1944)



Toujours, l'ARM se souvient et agit.

En 2000, elle a pu retrouver le neveu de l'adjudant Popouneau exécuté ici, à La Doua, il y a, jour pour jour, 70 ans aujourd'hui. Âgé, Monsieur Gautier n'a pu se déplacer. En 2008, après bien des difficultés, fut retrouvé l'ingénieur général de l'armement Gabriel Colin, fils du commandant Pierre Colin, également exécuté ici le 21 février 1944.

Faute de pouvoir donner la parole à toutes les familles, symboliquement l'ARM lui avait demandé de bien vouloir lire un extrait du témoignage du pasteur Georgi, qui a accompagné son père dans ses derniers instants, ainsi que

la dernière lettre que son père adressa à son frère Jean. Retenu par la maladie, à Paris, ses fils Pierre et Benoît le représentent aujourd'hui.

Lorrain par son père, capitaine d'active prématurément décédé peu avant sa naissance, et alsacien par sa mère, Pierre Colin voit le jour le 11 août 1900 à Toul, ville où sa famille maternelle a dû se replier en 1870, du fait de l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne. Élevé face à *la ligne bleue des Vosges*, il est éduqué avec « l'esprit du retour ». Le 11 août 1918, c'est-à-dire le jour de ses 18 ans, il peut enfin s'engager volontairement pour combattre l'Allemagne.

Reçu en octobre 1920 au concours d'entrée à l'École de Saint-Cyr, promotion La Devise au drapeau, le « petit Colin », ainsi que le surnomme l'un de ses meilleurs amis, « *pas un pouce de taille perdu, menton en proue..., au physique comme au moral, tiré à quatre épingles* », débute une carrière prometteuse dans l'Aviation, plus tard appelée armée de l'Air.

Passent le temps, les affectations, monte le grade... Promu officier de la Légion d'honneur, « *pour avoir remarquablement combattu au cours des opérations de mai - juin 40* », le commandant Colin songe, après la signature de l'armistice, à rejoindre *la France libre*. Dissuadé de le faire par son frère Jean, au double motif qu'il a une famille et qu'il a une influence à exercer sur les jeunes, il y renonce avec regrets et noue des contacts avec la Résistance naissante, avec les services de renseignement. Puis agent de *Combat*, il est l'âme de *l'Armée secrète* en formation dans le département de l'Hérault.

Familialement sensibilisé par l'incorporation de force des jeunes Luxembourgeois dans les rangs de la Wehrmacht, avec d'autres militaires il met sur pied une filière de désertion qui procure à ces jeunes des effets civils, des hébergements de repli, et, suivant leur décision, les fait orienter vers un maquis ou une organisation de passage de frontière.

Du fait du risque de dénonciation par des réfractaires à la désertion, son action est fortement dangereuse. Effectivement, Pierre Colin est arrêté le 8 octobre 1943 à Montpellier, le même jour que deux de ses camarades de Résistance, l'ingénieur en chef des Poudres Louis Maurel et l'adjudant Maurice Popouneau.

Tous trois internés à Montpellier, tous trois jugés, puis condamnés à mort le 17 janvier 1944 par le tribunal allemand, ils sont transférés le 26 janvier suivant à la prison de Montluc. Le 21 février 1944, ils sont exécutés ici, sur le stand de tir de La Doua.

Pierre Colin laisse une veuve et deux fils, Louis Maurel, une veuve et deux enfants, Maurice Popouneau, une veuve et une fille.

Bruno PERMEZEL



Début des fouilles au stand de tir de la Doua (1945). Dans le trou du premier plan, furent retrouvées les dépouilles de Pierre Colin, Louis Maurel et Maurice Popouneau (photo transmise par G. Veniat).

MESSAGE DE L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL GABRIEL COLIN FILS DU COMMANDANT PIERRE COLIN *

Je venais d'avoir 14 ans quand se déroula la terrible journée du 21 février 1944, il y a 70 ans. Plus d'un an après, au début du mois d'août 1945, je suis venu ici avec maman et mon frère Robert, à l'appel de l'humble frère franciscain Jean-Marie Benoît qui dirigeait, en liaison avec la police judiciaire, les recherches des corps des victimes disparues. C'est d'ailleurs à l'obstination du même frère Benoît que l'on doit l'existence en ces lieux du cimetière militaire national que l'on connaît et c'est la raison pour laquelle il est lui-même enterré, par dérogation, devant ce mur.

En 1945, le stand de tir existait encore, ainsi que le petit bureau par lequel les condamnés passaient avant leur exécution. Les abords étaient complètement bouleversés, la terre profondément retournée par les travaux de recherche et d'excavation menés par des volontaires de la Croix-Rouge ainsi que des prisonniers allemands.

Trois cercueils étaient là devant nous, c'étaient les corps des trois compagnons, Louis Maurel, Maurice Popouneau et mon père, fusillés en même temps le 21 février 1944, tous les trois « *Morts pour la France* » comme l'a alors fermement énoncé le frère Benoît, en les citant un à un.

Le seul témoignage direct connu de l'exécution, est celui du pasteur allemand Kurt Georgi, alors jeune mobilisé dans la Luftwaffe à Lyon, il avait moins de 30 ans, qui a assisté mon père dans ces jours difficiles. Cet homme de Dieu a pu être retrouvé en zone russe en 1946 et a alors transmis un bouleversant témoignage des derniers instants de ces trois hommes.



EXTRAIT DU TMOIGNAGE DU PASTEUR GEORGI*

L'aumônier Schmidt avait obtenu comme privilège particulier que je serai autorisé à parler à M. Colin, à la prison, le mardi 15 février. J'ai parlé seul avec M. Colin, vingt minutes environ.

A mon départ, j'eus l'impression qu'il m'avait rendu un plus grand service que moi à lui, par son attitude tranquille, recueillie, en face de la mort inéluctable et imminente.

Le lundi 21 février, je reçus un appel téléphonique d'après lequel j'avais à me trouver à 15 heures à la prison, l'exécution devant avoir lieu à 17 heures. A l'infirmerie furent introduits les trois condamnés du même moment.

L'interprète lut le jugement à haute voix et fit connaître qu'il serait exécuté dans deux heures. Tous acceptèrent la sentence, calmes et stoïques. Ils demandèrent que, en premier lieu, les ecclésiastiques soient seuls avec eux. Pendant que les deux camarades de M. Colin allèrent dans une autre salle avec le prêtre, je restais seul avec lui. Dans les dernières minutes avant le départ, les deux camarades de M. Colin entrèrent et tous trois s'étreignirent avec une grande émotion. Ils échangèrent encore quelques mots entre eux. Puis ils furent conduits dans la cour de la prison sur un camion bâché, dans lequel prirent place des soldats avec des casques d'acier et des mousquetons. Le convoi traversa Lyon par le champ de Foire, arriva au polygone devant la ville.

Les condamnés furent conduits aux poteaux.

Mon confrère catholique et moi nous nous retirâmes, le commandement de feu suivit, le plus jeune des condamnés commença à chanter *La Marseillaise*, les coups partirent.

* Lu par Pierre Colin, fils de Gabriel.



DERNIÈRE LETTRE DE PIERRE COLIN À SON FILS JEAN*

21 février 1944

Mon cher Jean

Le pasteur vient de m'assister, dans deux heures ma vie terrestre aura pris fin et que Dieu soit loué de m'avoir fait sentir sa présence toutes ces dernières semaines.

Condamné à Montpellier le 17 janvier, j'ai été transféré à Lyon en attendant la décision concernant ma grâce et celle de deux camarades. Cette grâce nous est refusée.

Soyez courageux et pleins d'espérance comme je le suis, et toi, mon cher frère, sois le messager auprès de ma chérie, de mes fils, de maman et de mes sœurs. Je pars en chrétien et en soldat confiant et serein. Qu'il soit pardonné à nos ennemis et que mes enfants pas élevés dans la haine, qu'ils soient toujours prêts à exécuter ou à subir les sentences de Dieu.

Adieu à tous. Je vous embrasse en Jésus-Christ.

* Lue par Benoît Colin, fils de Gabriel.

HOMMAGE À FRÈRE BENOÎT (1896-1968)

Avant que Gabriel Veniat, ex-jeune équipier du Frère Benoît ne lise le long martyrologe de La Doua, l'ARM, en union avec les familles des victimes, tient à rendre hommage à l'inoubliable figure de bonté que fut le Frère Benoît.

Henri Édouard Galdin, son identité pour l'état civil, est né en 1896. Il est décédé en Avignon le 14 décembre 1968. Orphelin à l'âge de 9 ans, il est élevé par sa grand-mère maternelle. Mobilisé en 15, il est blessé à deux reprises. De retour à la vie civile, il reprend le chemin du séminaire, reçoit en 21 l'habit de bure du franciscain, ainsi que le nom de Frère Benoît, puis prononce en 25 ses vœux solennels. Cuisinier d'une maison du Secours catholique à Nîmes, il arrive en 34 au couvent des Buers, à Villeurbanne. En 40, il est à nouveau mobilisé.

Après-guerre, en février 1947, l'ex-interné à Montluc Julien Azario écrivait ceci, dans le *Bulletin* de l'ARM : « *tout le monde connaît sa tête burinée, son froc brun [...] et son vélo sur lequel il traverse nos rues, dix fois plus rapide que les moines du Moyen-Âge sur leurs aliborons. Que ce soit sous les terribles bombardements de Lyon-Vaise, Bron, Chasse, Givors, Valence, ou dans les charniers de Saint-Genis-Laval et de La Doua, etc., le moine franciscain était toujours présent, dirigeant ses équipiers, dont le seul lien était la charité la plus héroïque se dépensant sans compter.* »



Solidaire avec les familles éplorées, quelles que soient leurs convictions, le Frère Benoît repose dans la paix, ici, à quelques mètres de nous, avec « ses morts ».

Bruno PERMEZEL



Portrait par
J. Azario

HOMMAGE AUX RÉSISTANTS LUXEMBOURGEOIS

L'Association des rescapés de Montluc ne se souvient pas des seuls Français internés à Montluc, tout naturellement elle se souvient et agit de même pour les étrangers.

Hommage doit d'abord être rendu au service de documentation du Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation qui, par sa conservation de la copie du recueil 1941-1945, *Les Luxembourgeois dans les réseaux et maquis de France*, imprimé à l'initiative de l'Association des anciens combattants volontaires luxembourgeois de la Résistance française, a permis à l'ARM de prendre connaissance de l'engagement et du sacrifice de 14 jeunes Luxembourgeois internés à Montluc, dont 9 furent fusillés ici, et 5 autres ailleurs.

Vingt-deux ans après la fin de la Première Guerre mondiale, le 10 mai 1940, le Grand-Duché est de nouveau occupé par l'armée allemande. Tirant les leçons du terrible passé, la grande-duchesse Charlotte et le gouvernement décident de s'exiler, la première à Londres, le second au Canada.

Dès juillet 1940, le pays passe sous l'administration directe du Gauleiter du Gav de Coblenze-Trèves. S'ensuit une volonté frénétique de germanisation, l'usage de la langue française est interdit.

En 1941, à l'occasion du recensement, une grande majorité des habitants du Grand-Duché répond « luxembourgeois » aux trois questions posées par l'occupant sur leur appartenance nationale, ethnique et linguistique.

Avec l'instauration du service militaire obligatoire des jeunes Luxembourgeois dans les rangs de l'armée allemande, également imposé aux jeunes Alsaciens-Mosellans, la mainmise sur le Grand-Duché s'accroît le 30 août 1942.

Mainmise mais aussi répression, car les grèves qui s'ensuivent font décréter la loi martiale. Vingt grévistes sont alors fusillés.

À l'égal des autres pays occupés, peu à peu des organisations de résistance se constituent, notamment pour prendre en charge les déserteurs.

Parmi les 10211 Luxembourgeois frappés par cette réquisition, plus d'un tiers auraient refusé de revêtir l'uniforme allemand.

Ce jour, il est heureux que ces 9 jeunes Luxembourgeois, unis dans le même combat que le commandant Colin, l'ingénieur en chef des Poudres Maurel et l'adjudant Popouneau, soient réunis pour un même hommage.

Bruno PERMEZEL

Drapeaux de l'ARM
et du Luxembourg,
portés par
Nicole Cornet
et
Robert Baconnet





L'AFLUX, Association des Luxembourgeois en Rhône-Alpes, et moi-même, en tant que consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg depuis 20 ans, sommes très touchés que l'Association des rescapés de Montluc ait organisé un hommage particulier aux 9 Luxembourgeois fusillés sur le champ de tir de la Doua en 1944. Ils étaient jeunes et, avec un courage hors du commun, ils ont résisté contre l'ennemi. Aujourd'hui c'est un peu grâce à eux et à des milliers d'autres que nous vivons dans la paix dans une Europe unie. Ce sont des héros, nos héros, et, 70 ans après, ils sont encore aujourd'hui avec nous.

J'ai, bien entendu, une pensée toute particulière pour Mr et Mme Schmitt, sœur et beau-frère du fusillé Jean Flammang, venus spécialement du Grand-Duché. Sachez, Madame, Monsieur, que nous sommes très fiers de l'action de votre frère et de ses 8 camarades. Nous pensons bien entendu spécialement à l'aviateur Pierre Colin, qui, pour avoir aidé ces Luxembourgeois, a reçu à titre posthume la croix de guerre du Luxembourg des mains de la Grande Duchesse Charlotte, le 5 janvier 1946. Cette distinction prouve, s'il le fallait, le grand courage de cet homme et son action envers les ressortissants luxembourgeois.

HOMMAGE À JEAN FLAMMANG, PAR SON BEAU-FRÈRE, M. SCHMITT

Suite à l'occupation de la France entière, un régiment d'infanterie dont faisaient partie environ 50 Luxembourgeois enrôlés de force, était stationné dans le département de l'Hérault. Le 8 octobre 1943, tous les Luxembourgeois stationnés à Palavas-les-Flots furent mis en état d'arrestation. Ahuris, ils furent acheminés au P.C du régiment, à Montpellier, puis, menottés au poignet, au P.C de la Division, à Arles, où ils furent interrogés par le contre-espionnage (Abwehr) sans être maltraités. Que s'était-il passé ?



Dans ce monde hostile qu'était la Wehrmacht, les jeunes enrôlés de force à Palavas avaient pris contact, via des compatriotes de la région vivant sous de faux noms, avec des résistants français (commandants Maurel, Colin et lieutenant Popouneau). Un plan de désertion fut établi, mais malheureusement un traître luxembourgeois, le nommé Max Reuter était lui aussi mis au courant. [...] La fuite était fixée au 8 octobre 1943 ; tous les jeunes soldats, mais aussi tous les résistants luxembourgeois et français tombèrent dans la souricière.

[...] Le 13 janvier 1944, 9 accusés furent condamnés à mort [...] et transférés par la suite à la prison Montluc de Lyon. Ils furent fusillés à la Doua le 7 février 1944 et ensevelis sans cérémonie au cimetière de la croix-Rousse, où les tombes furent entretenues après la guerre par la ville de Lyon. [D'autres procès et d'autres condamnations eurent lieu...]

En juillet 1946, les corps des 9 fusillés furent ramenés au pays natal. Auparavant, lors de la levée des corps à Lyon, une cérémonie patriotique mémorable réunissait les résistants luxembourgeois et français. A Esch [ville natale de la plupart des 9 jeunes fusillés], une foule d'habitants a participé à une cérémonie émouvante. .../...

Dans un procès devant la Cour spéciale de police, le traître Reuter fut condamné à mort le 25 juin 1948 et fusillé le 13 octobre au champ de tir de l'armée luxembourgeoise.

Pour conclure, quelques chiffres significatifs :

10 200 jeunes gens furent enrôlés de force dans la Wehrmacht

3 150 ont trouvé la mort en Russie

3 500 ont déserté : certains passèrent en France, d'autres furent cachés dans le pays-même. Environ 200 réussirent à gagner l'Angleterre pour combattre dans l'armée française ou belge.

4 000 personnes furent déplacées en Silésie, munies seulement d'un bagage à main, notamment les familles des réfractaires

791 habitants, des résistants et des réfractaires, furent exécutés en une seule nuit, en janvier 1945, par les SS.

4 000 personnes furent déportées dans les camps de concentration.

En somme, 2% de la population de l'époque, au Luxembourg, ont péri par suite des crimes commis par les nazis pendant cette longue période douloureuse.

LETTRE D'ADIEU DE JEAN FLAMMANG, TROIS HEURES AVANT SON EXÉCUTION (« Lyon, 7/2/1944 »)

Chère maman, cher papa,

Aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi j'ai reçu la confirmation du jugement à mort rendu il y a trois semaines. Il sera exécuté dans trois heures. J'étais en possession d'une fausse carte d'identité française et je m'étais mis d'accord de désertier en commun. Chère maman, ne le prends pas de manière trop dure. Je meurs avec ma conscience tranquille même si je me rends compte que cela se passe avant la fin de la guerre, et que je déçois tant vos espoirs dans l'avenir. J'espère qu'au moins on vous laisse en paix, et que vous ne serez pas déportés (en Silésie) à cause de moi. Mes affaires personnelles se trouvent toujours auprès de la Compagnie ou auprès du tribunal. J'espère qu'on va vous les envoyer. Dites le bonjour à toute la famille ! Je pense que je n'ai rien oublié.

Une fois de plus je vous le répète: ne vous faites pas trop de soucis, il y a pire au monde. Un prêtre nous assiste. Alors j'espère qu'on va se revoir au ciel. Donc encore une fois, un dernier baiser et au revoir.

Votre JEAN

Chère sœur,

Le jour où cette lettre sera envoyée, mon jugement à mort aura été exécuté. Je t'écris encore une fois pour te dire bonne chance dans ton avenir, ce qui l'est aussi pour Hélène. En outre je vous prie toutes les deux instamment de faire de votre mieux afin que nos parents puissent parer le coup le mieux possible, mais aussi que tout sera prêt en cas de déportation éventuelle. Je regrette de devoir écrire tout cela ; Au revoir chère Ma (Marie), au revoir chère Hel (Hélène) !



JEAN

HOMMAGE À JEAN SANTOPIETRO, MAQUISARD DE BEAUBERY (1921-1944)

Avec la lecture du poème « Voyage d'une prison », écrit à Montluc par Jean Santopietro, cette partie de textes s'achève avec un hommage aux maquisards de Beaubery, localité proche de Charolles.

Né en 1921 à La Mulatière, Jean Santopietro est chef d'équipe aux Tanneries lyonnaises, lorsque, courant 1943, il rejoint ce maquis de l'Armée secrète de Saône-et-Loire, sous commandement de Paul Meyer, ex-adjutant-chef du 5^{ème} dragons de Mâcon. En novembre 1943, lors de l'attaque du Maquis, Jean Santopietro, son chef et 14 maquisards sont arrêtés, puis transportés à Montluc. Jugés et condamnés à mort par le tribunal allemand du commandant du territoire d'armée France sud, tous sont exécutés le 1^{er} février 1944, ici, sur le stand de tir de La Doua.

Le poème de Jean Santopietro va être lu par Andrée Gaillard, à cette époque écolière âgée de 8 ans. Le 25 mars 1944 (soit quelques semaines après l'exécution des maquisards) elle est arrêtée à Lyon, en même temps que sa mère, résistante. Au terme de vingt-huit jours d'internement à Montluc, sa mère, avant de partir vers la déportation, reçoit de la Gestapo l'ordre d'écrire ces quelques mots à un parent : « Venir chercher Andrée 14, avenue Berthelot à Lyon ». À la libération des camps, sa mère et son frère René sont de retour, mais son père et son frère Jean sont morts en déportation.



*Ma pensée vole
Vers un désir ;
Ma lèvre folle
Veut le saisir.*

*Tendre brunette
Aux yeux si doux,
Viens ; pour la fête
Apprêtons-nous.*

*Au clair de lune
Tout est permis ;
Triste infortune
Le jour a lui.*

*Toujours en fuite
C'est là mon sort ;
Aucune suite
Jusqu'à la mort.*

*Partout sans cesse
Je cherche en vain
Une caresse... ;
Mais rien ne vient.*

*Voici l'aurore
Et son espoir...
Mais seul encore
Je suis ce soir.*

*Ma pensée folle
Cherche un désir ;
Ma lèvre colle
Sans le saisir.*

